

rent, mais tous apprécient son exigence. « **Mon mari cède aux chiens, mais rien aux élèves** », a résumé son épouse.

L'ex-champion devenu coach file lui-même la métaphore militaire évoquant « l'infanterie de Marine ». « **Un élève qui n'obéit pas n'a pas sa place dans l'école** », a lancé cet homme de 62 ans, sec et tonique,

intelligent et soucieux de son image, il compense en versant aussi dans l'autocritique : « **Je ne suis pas certain que mes exigences soient facilement... vivables.** » « **Sévère, très sévère**, observe un psychologue, **mais il a besoin d'être reconnu comme pouvant être humain.** »

« **Les sportifs qui réussissent s'enferment dans la compétition, poursuit l'expert. Impossible d'en sortir.**

et c'est le signe de sa « perversion ».

Ce vendredi, les jurés livreront leur intime conviction. Sans preuve matérielle irréfutable, ils devront décider qui ment : celle qui, adolescente, rêvait de gloire mécanique ou celui qui semble viser le titre imaginaire de champion du monde des coachs d'enduro ?

OF 18 septembre 2015 Thomas HENG.

À la reconquête de l'eau en baie de bourgneuf

Ce bassin-versant est à cheval entre la Vendée et la Loire-Atlantique. La Région va financer des actions pour y protéger la qualité des eaux et des zones humides.

Pourquoi ? Comment ?

Que va faire la Région ?

Depuis 2005, elle apporte des aides financières pour les travaux nécessaires à la préservation de la ressource en eau. Mardi, la Région a signé un nouveau contrat avec l'association pour le développement du bassin-versant de la baie de Bourgneuf. « **Ce contrat vise à protéger la qualité des eaux et des zones humides dans le secteur** », explique Jean-Pierre Le Scornet, vice-président de la Région, en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

C'est quoi l'association pour le développement du bassin-versant de la baie de Bourgneuf ?

Une structure composée d'élus et présidée par Noël Faucher, le maire de Noirmoutier-en-l'Île (Vendée). Elle accompagne les acteurs locaux pour améliorer la qualité environnementale du territoire. 41 communes y adhèrent (17 en Loire-Atlantique et 24 en Vendée), ce qui représente 150 000 habitants. Sa mission : gérer l'eau à l'échelle du bassin-versant ; préserver le patrimoine naturel du marais breton et de la baie de Bourgneuf.

Quelles actions seront financées ?

Restauration des milieux aquatiques, réfection d'ouvrages hydrauliques, mesures de la qualité des eaux, lutte contre les pollutions par des produits phytosanitaires non agricoles... 21 actions sont programmées dans ce contrat 2015-2017. L'aide régionale se montera à 500 801 €. Le mon-

tant des travaux engagés est estimé à 1,4 million d'euros. « **L'idée, c'est d'avoir une communion entre la nature et les activités sur le marais breton**, indique Noël Faucher. **Le choix de la restauration du milieu est vital.** »

David DUPRÉ.

